

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Déclaration Nationale d'engagement du pays pour la transformation de l'Education aux Comores

L'Union des Comores s'associe et participe activement aux efforts de la communauté internationale pour créer les conditions appropriées afin de relever les défis stratégiques communs, en particulier la paix, le changement climatique et le développement durable. Pour ce faire, elle a adopté en 2019 un Plan Comores Emergent à l'horizon 2030 intégrant *la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine* ». L'éducation étant au cœur du processus d'émergence des Comores en tant que déterminant fondamental pour le développement durable du capital humain.

A l'instar des autres pays, l'Union des Comores a subi les effets néfastes de la COVID-19, après le passage du cyclone Kenneth en avril 2019. Ces deux événements ont fortement impacté le système éducatif du pays en accentuant les pertes d'apprentissages, les inégalités et les facteurs d'exclusion scolaire notamment des groupes les plus vulnérables. D'où la nécessité de s'inscrire dans la dynamique de transformation de l'éducation en tant que droit fondamental, vecteur de développement et levier puissant pour la paix dans le monde.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement de l'Union des Comores, avec l'appui de ses partenaires au développement, mettra tout en œuvre dès la rentrée scolaire et universitaire 2022/2023 pour :

- ✓ Assurer le développement progressif d'une école comorienne inclusive, équitable, sûre et saine, ainsi qu'un enseignement supérieur de qualité en vue de promouvoir un système éducatif efficient, efficace et résilient. Ainsi, la rénovation et l'extension de plus de 25% des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) et de formation professionnelle sont déjà engagées. Les écoles coraniques traditionnelles répondant aux critères seront progressivement intégrées dans le dispositif de transformation de l'éducation. Au niveau supérieur, l'Université des Comores est déjà engagée dans la voie de la spécialisation, la professionnalisation et la diversification de l'offre de formation suivant les opportunités du marché du travail. L'Etat renforcera les dispositions de contrôle de l'inclusion, de l'équité, de la sécurité, de l'éducation à la santé, de la prévention et la répression de toute forme de Violence Basée sur le Genre en milieu scolaire et universitaire.
- ✓ Garantir l'amélioration des apprentissages et des compétences pour la vie, le travail et le développement durable. L'accès aux manuels scolaires et à d'autres outils pédagogiques adaptés aux programmes d'enseignement sera particulièrement facilité pour renforcer les acquisitions scolaires suivant un socle commun des connaissances et des compétences. Un dispositif de remise à niveau, de rattrapage et de soutien scolaire des élèves, particulièrement ceux en difficulté d'apprentissage ou en situation de décrochage scolaire, est aussi envisagé pour corriger les pertes d'apprentissages en mettant l'accent sur le genre, les enfants vivant avec handicap, ainsi que les groupes vulnérables et marginalisés. le développement de l'enseignement des sciences, de la formation et de l'insertion professionnelle qui sont au centre des réflexions et des actions dans le secteur de l'éducation feront l'objet d'une politique qui visera l'employabilité des jeunes.

- ✓ Favoriser le développement de l'enseignement, de la carrière de l'enseignant et de la profession enseignante. Des recrutements prioritaires des enseignants seront faits en fonction des déficits avérés et réels pour assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires grâce à des mesures de planification stratégique des besoins. Le développement des carrières professionnelles sera renforcé grâce à, la promotion d'une culture du mérite, la motivation, la formation et le perfectionnement continus des enseignants. Le statut particulier des enseignants sera actualisé afin de permettre une meilleure valorisation de la profession enseignante, l'amélioration des conditions de travail décent et le renforcement de leurs capacités. La formation initiale et la régularisation de la situation des encadreurs pédagogiques, leur promotion interne et leur perfectionnement continu sont /également en ce moment en cours de réorganisation dans l'optique du développement professionnel de tous les personnels de l'éducation d'ici 2030.
- ✓ Soutenir la structuration de l'apprentissage et la transformation numérique pour la résilience du système éducatif. Les efforts déployés qui ont permis de maintenir la continuité pédagogique pendant la crise de la Covid-19, seront consolidés et serviront de base à la généralisation progressive des TICs, à l'introduction et au développement du numérique dans l'enseignement scolaire et universitaire. La révision des programmes et des méthodes d'enseignement ainsi que la dotation des outils numériques aux enseignants et aux établissements scolaires et universitaires qui sont les préalables pour le renforcement des capacités des enseignants, des encadreurs pédagogiques et des enseignants chercheurs en matière de TICs seront matérialisés à travers la mise en place et la réalisation d'une politique nationale adaptée.
- ✓ Accroître le financement durable et la gouvernance de l'éducation pour mieux utiliser les ressources et atteindre les groupes les plus marginalisés. Après avoir sensiblement amélioré le traitement des enseignants et afin de mieux prendre en compte les innovations de la nouvelle loi d'orientation, l'Etat veillera à la redistribution équitable des ressources publiques allouées à l'éducation, en particulier l'affectation rationnelle des enseignants et des encadreurs pédagogiques de façon à assurer, de manière adéquate, un développement harmonieux de l'éducation. L'allocation budgétaire actuelle sera augmentée en perspective de la généralisation du préélémentaire et 5 à 10% sera affectée au fonctionnement des établissements scolaires et à l'encadrement pédagogique. Le renforcement du pilotage de proximité des établissements scolaires sera aussi nécessaire pour veiller à ce que les ressources soient utilisées de façon judicieuse. Des mécanismes de gouvernance financière en milieu scolaire seront instaurés à travers l'implication et la responsabilisation des Gouvernorats, des préfectures et des mairies sur la gestion de l'éducation formelle et non formelle, mais aussi la création des emplois socio-éducatifs locaux pour le développement de l'éducation de base et l'insertion professionnelle.

Tel est l'engagement de l'Union des Comores sur la transformation de l'éducation pour l'avenir de l'humanité et de la planète, mais aussi répondre à l'appel du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, déclarant que : « *sans action urgente pour récupérer les connaissances perdues avant et pendant la COVID-19, le monde est confronté à une catastrophe générationnelle* ».